

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Dequenne, 18 juin 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Dequenne, 18 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 juin 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Dequenne, François \(1833-1915\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin accuse réception de la copie des procès-verbaux des séances du comité et du rapport de ses « chers collaborateurs » sur l'économat du Familièstère. Il est satisfait de voir que le Familièstère marche d'une façon régulière mais ne comprend pas pourquoi le rapport sur l'économat s'arrête longuement sur la description d'un bon économe alors qu'il souhaite que l'administration du Familièstère ne repose pas sur un seul homme : « Ce qu'il faudrait, c'est que le Familièstère s'administrât par lui-même par des personnes intéressées à sa propre administration et surtout désireuses du bien de la population. » Il leur explique que c'est pour cela qu'il a créé le comité administratif et qu'il désire que l'économe soit désormais seulement l'agent exécutif des décisions du comité, le coordinateur et le surveillant de bons chefs de services sous la direction d'un chef de comptabilité. Godin voudrait que le comité étudie son propre rôle dans la bonne marche du Familièstère.

NotesDestinataire : la lettre est adressée « À Monsieur Dequenne et aux Membres

du Comité administratif du Familistère ».

SupportPlusieurs passages du texte de la lettre sont soulignés ou repérés dans la marge au crayon bleu.

Mots-clés

[Familistère](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation4 p. (252r, 253r, 254v, 255r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 18 Juin 1877

A Monsieur Dequenne
et aux Membres du Comité
Administratif du Familistère.

Mes chers collaborateurs,

J'ai reçu la copie de vos séances et le rapport que vous m'avez adressé concernant vos études sur l'économie du Familistère.

Vos séances me font voir que le Familistère marche d'une façon régulière autant que le permettent les circonstances.

Quant à vos études sur l'économie, je me demande pourquoi vous m'exposez aussi longuement tout ce qu'il faudrait attendre d'un bon économiste, quand j'ai cherché à vous démontrer moi-même combien je désirais trouver le moyen de faire administrer le Familistère, sans faire reposer cette administration sur la valeur d'un seul homme qui, quand

on le rencontrerait, peut faire défaut
 du soir au lendemain. Les qualités qu'il
 faut dans l'homme, comme vous me
 le définissez, p. Les conseils depuis
 longtemps, et l'expérience à prouver
 car il est peu sage de vouloir
 compter sur elles. Ce qu'il faudrait,
 c'est que le Ministère s'administrât
 lui-même, par des personnes intéressées
 à sa propre administration, et surtout
 désireuses du bien de la population.

C'est dans ce but que j'ai institué votre
 commission; dans ma pensée elle doit
 être l'intelligence qui prévient, qui surveille,
 qui décide, sauf à donner ensuite à des
 fonctionnaires le soin de l'exécution.
 De cette façon la pensée administrative
 peut se perpétuer au Ministère, sans
 interruptions et sans arrêt. Comment
 le fait-il que ce soit particulièrement
 sur un système différent que vous attirez
 mon attention aujourd'hui?

Je ne veux plus revenir à l'ancien
 tel qu'il a existé dans le passé, à

moins que si on s'y voit contraint par une
 décision de votre Comité. Je désirerais au
 contraire que l'économat ne fut ~~rien~~ mais
 que l'agent exécutif de toutes les décisions
 de la commission.

Si les choses étaient établies sur ce pied,
 ce qu'il faudrait ensuite, ce serait d'avoir
 un bon chef de service à la tête de toutes
 les fonctions du Familistère. Sous l'économat
 on aurait plus qu'à coordonner les opérations.

L'économat, par lui-même, ne pourrait
 jamais être assez capable pour faire qu'un
 service aille bien, quand il sera confié à de
 mauvaises mains, tandis qu'un surveil-
 lant homme d'ordre, suffirait pour coor-
 donner toutes les opérations de chaque
 jour, sous la direction d'un chef de comp-
 tabilité qui comprendrait la marche
 des affaires au Familistère.

Mais, d'après ce plan, c'est la ^{sur-}com-
 mission administrative qu'il faut se
 proposer pour la bonne direction et la
 marche du Familistère.

Vous comprendrez, d'après ce qui précède, qu'il m'eût paru plus intéressant de vous voir bien définir par quels moyens il peut devenir possible d'assurer à la commission une existence régulière et qui se continue sans difficulté.

J'aurais encore eu, avec autant de satisfaction, que vous m'avez défini son rôle, ses attributions et l'influence générale qu'elle peut exercer dans l'administration du Familistère.

Vous me demandez dans votre dernier rapport si il me convient que vos études sur l'organisation des services soient continuées, je n'ai certainement aucune opposition à faire, mais je verrais avec plaisir que cette lettre fut pour vous un motif d'envisager les questions sous un autre aspect.

Soyez assuré de mon sincère dévouement.

Godin